

CHIFFRES

DE L'AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE
MONTBÉLIARD

ANALYSE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Démographie, logement, emploi

Les nouveaux chiffres du Recensement Général de la Population de l'INSEE ont été publiés le 26 juin 2018. L'occasion pour l'ADU de faire le point sur la situation de l'agglomération de Montbéliard et les principales évolutions constatées depuis 2010 concernant la démographie, l'emploi et le logement.

Cette publication analyse les phénomènes à l'échelle des quatre catégories de communes du SCoT Nord Doubs et repositionne les tendances observées dans le bassin de vie du Nord Franche-Comté. Elle permet aussi de comparer les évolutions du territoire à celles d'autres agglomérations régionales, notamment Belfort, Besançon et Dijon.



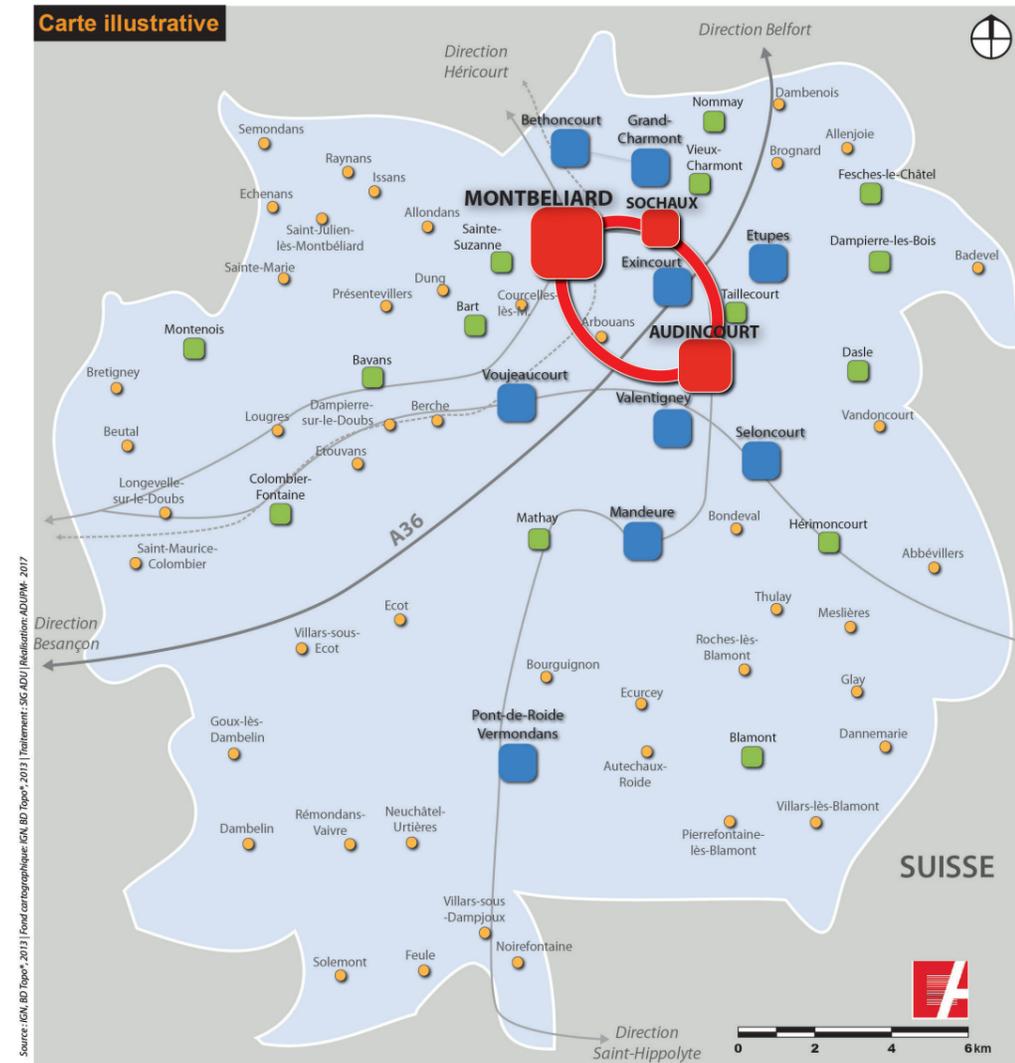
SOMMAIRE

Démographie	5
Logement	11
Emploi, socio-économie	17

INDEX DES SIGLES

- ADU** : Agence de Développement et d'Urbanisme
- CA** : Communauté d'agglomération
- CDD** : Contrat à durée déterminée
- CDI** : Contrat à durée indéterminée
- CSP** : Catégorie socioprofessionnelle
- EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale
- HLM** : Habitation à loyer modéré
- INSEE** : Institut national de la statistique et des études économiques
- PMA** : Pays de Montbéliard Agglomération
- PMNFC** : Pôle Métropolitain nord Franche-Comté
- SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale

Carte illustrative



L'ARMATURE URBAINE DU SCoT NORD-DOUBS

-  Coeur d'agglomération
-  Pôles urbains
-  Bourgs
-  Villages

L'organisation territoriale du Nord Doubs est structurée de manière à préserver les équilibres urbains et ruraux du territoire et pour assurer son développement et son rayonnement, notamment au sein du Nord Franche-Comté.

Le maillage du territoire se définit par quatre niveaux :

Les centralités du cœur d'agglomération jouent un rôle structurant pour le territoire mais aussi pour le Nord Franche-Comté. De ce fait, leurs stratégies de développement tiennent compte des synergies avec les polarités voisines.

Afin de conforter et renforcer l'attractivité de ces centres, les politiques de développement et d'aménagement favorisent la diversification des fonctions urbaines, qu'elles soient résidentielles ou économiques. Ainsi, les centralités mettent en place des stratégies visant à renouveler et diversifier

leur parc de logements et sont le lieu privilégié pour l'implantation d'activités de rayonnement métropolitain (services de niveau supérieur, commerces, grand équipements, offre de santé, etc.). Elles s'appuient sur les pôles urbains auxquels elles sont connectées grâce aux réseaux de transports en commun.

Les pôles urbains jouent un rôle de relais pour les communes du Nord Doubs du point de vue économique, résidentiel mais aussi en ce qui concerne l'offre d'équipements et de services et permettent ainsi un développement équilibré du territoire. Les pôles urbains visent donc le renouvellement des tissus résidentiels et des espaces d'activités, la densification de leurs centres et la garantie de l'offre d'équipements et de services à la population.

Les bourgs ont une vocation de « proximité » pour les communes

alentours. En tenant compte de la situation des pôles urbains, ils accueillent des activités permettant d'équilibrer l'emploi dans le Nord Doubs ainsi que des services, commerces et équipements de proximité, pour répondre aux besoins quotidiens de la population. La croissance de l'habitat est à lier au développement de l'emploi, des services et des équipements afin de ne pas déstabiliser les équilibres territoriaux du Nord Doubs et ne pas porter atteinte à l'environnement.

Les villages se développent pour permettre le maintien de leur population et garantir le bon fonctionnement de leurs équipements et services. Les extensions sont limitées et les implantations / développement d'activités favorisent prioritairement les potentiels économiques ruraux des villages.

DÉMOGRAPHIE

Contact :

Constance AUPETIT
03.81.31.87.92 ou c.aupetit@adu-montbeliard.fr



UNE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI SE CONFIRME

Une perte démographique qui s'accélère

Avec 140 469 habitants en 2015, le territoire du Pays de Montbéliard Agglomération a connu une baisse de sa population de 0,3% par an sur la période 2010/2015. Cela représente une perte annuelle de 420 habitants, soit l'équivalent de la population d'une commune de la taille de Noirefontaine, alors même que le bassin de vie du pôle métropolitain Nord Franche-Comté reste stable démographiquement. Cela témoigne d'un déficit d'attractivité résidentielle de l'agglomération dans son bassin de vie.

Cette perte de population poursuit un rythme encore plus rapide que sur la période précédente : entre 1999 et 2010 le taux de variation annuel moyen était de -0,12%, soit une perte de 175 habitants/an.

Parmi les agglomérations voisines (Belfort, Besançon, Dijon), il s'agit du seul territoire qui perd des habitants.

Un solde naturel qui se dégrade et compense de moins en moins le déficit migratoire

Depuis 1975, le solde migratoire de PMA est largement déficitaire. Il s'élève à - 0,71%/an sur la période 2010-2015, ce qui correspond chaque année à environ 1000 départs non compensés par des arrivées.

DÉFINITIONS

Solde naturel : différence entre les naissances et les décès.

Solde migratoire : différence entre les arrivées et les départs.

L'évolution de la population résulte de la somme du mouvement naturel et le solde migratoire.

L'excédent naturel permet de compenser pour partie le solde migratoire négatif. Entre 2010-2015, l'agglomération enregistre approximativement 582 naissances de plus que de décès chaque année.

Cependant, le solde naturel diminue constamment depuis 1975 suivant une tendance nationale au vieillissement de la population. De 0,48%/an sur la période 1999-2010, il s'élève désormais à 0,41%/an sur la

période 2010-2015. Le tarissement progressif du solde naturel aggrave la dynamique démographique négative de l'agglomération. Les dynamiques démographiques observées ne se traduisent pas partout de la même manière.

La perte d'habitants touche notamment les communes les plus urbaines

Les pôles urbains et centralités d'agglomération perdent ainsi 0,6% de leurs habitants chaque année (soit environ 550 habitants/an), plus fortement encore que sur la période précédente (perte annuelle de 0,4 % sur la période 1999-2010

pour les pôles et de 0,56% pour les centralités). Cette perte massive d'habitants s'explique par la combinaison de soldes migratoires fortement négatifs ainsi que d'une baisse notable du solde naturel sur la période 2010-2015.

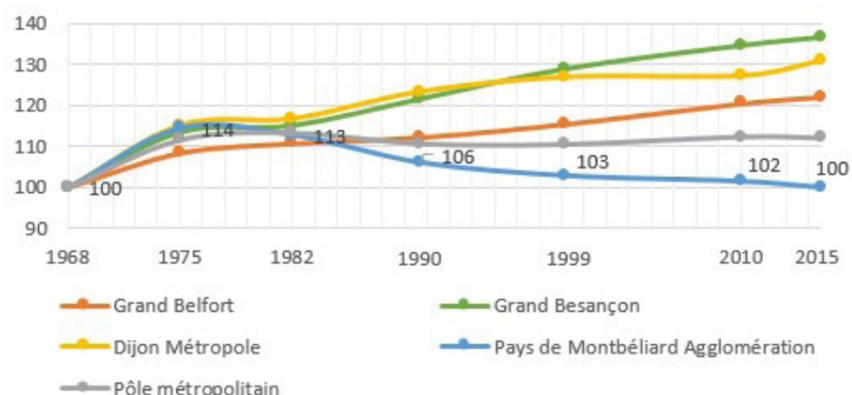
Sur la même période les bourgs et les villages gagnent environ 120 habitants chaque année.

Ce phénomène de décroissance démographique des centres-urbains au profit des périphéries est également constaté, quoi qu'à un rythme beaucoup plus modéré, au sein des agglomérations de Besançon et de Belfort.

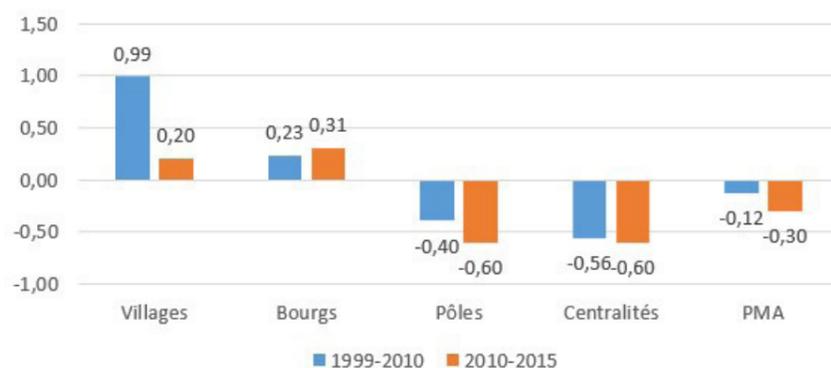
La périurbanisation s'essouffle cependant sur les dernières années

Elle est marquée par une croissance des villages 5 fois inférieure à ce qu'elle était entre 1999 et 2010. Le solde naturel des villages reste positif sur la période 2010-2015 mais a diminué par rapport à la période passée. Le solde migratoire qui était fortement positif sur la période 1999-2010 (0,33%/an) devient négatif sur la période 2010-2015 (-0,13%/an). L'essoufflement démographique concerne désormais toutes les communes, quelle que soit leur taille.

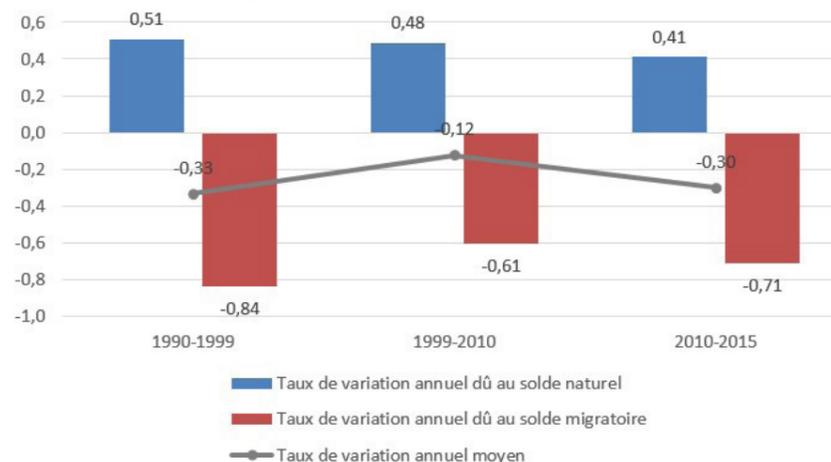
Evolution de la population entre 1968 et 2015 (base 100 en 1968)



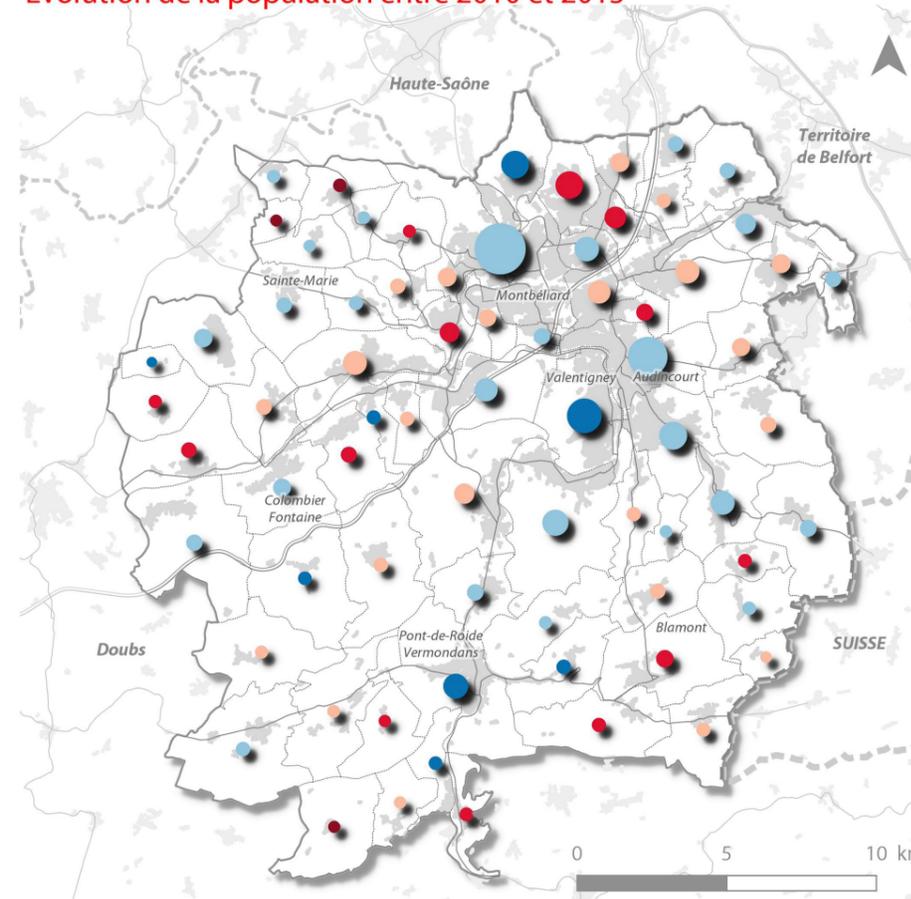
Taux de variation annuel moyen selon l'armature urbaine de PMA



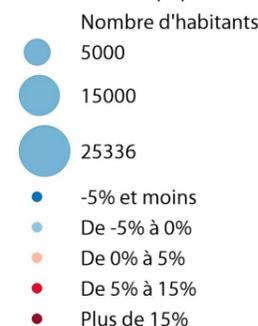
Taux de variation annuel des soldes naturels et migratoires entre 1990 et 2015 à PMA



Evolution de la population entre 2010 et 2015



Evolution de la population



Sources : Openstreetmap, 2017 ; BD TOPO, IGN, 2017 ; Recensement de la population 2015, INSEE, 2016 ; Traitement : SIG AduS / Rédaction : AduS, 2018.



UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Un indice de jeunesse en baisse entre 1999 et 2015

En 2015, plus de 27% de la population à PMA a plus de 60 ans. Désormais l'agglomération compte moins d'un jeune pour une personne de plus de 60 ans alors qu'elle en comptait plus de 3 au début des années 1970.

Une augmentation rapide des 75 ans et plus

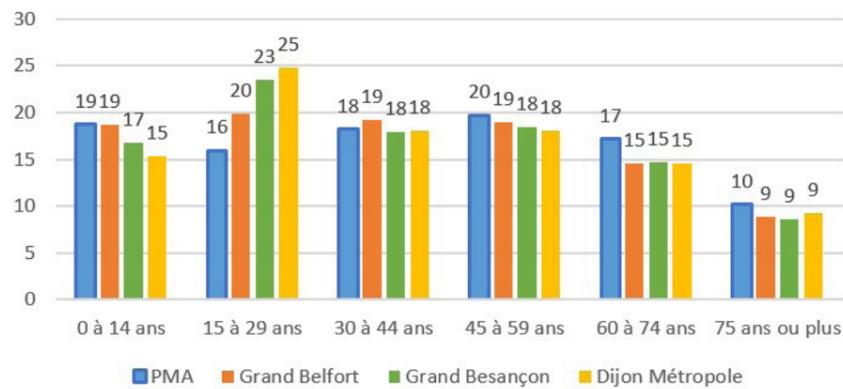
Cette population a connu la plus forte croissance entre 2010 et 2015. Sur cette période les classes d'âges des 75 ans et plus augmentent de plus de 13%. Cette augmentation s'élève à 14% au sein de l'agglomération de Besançon, 13% au sein du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté ; 9% au sein de l'agglomération de Belfort et 7% au sein de l'agglomération de Dijon. Ainsi, le vieillissement de la population est plus rapide à PMA que sur d'autres agglomérations de la région Bourgogne Franche-Comté.

Sur la même période les catégories des 15 à 44 ans diminuent de plus de 16%. L'observation de l'évolution des tranches d'âge permet de déduire que les populations qui quittent le territoire de PMA sont majoritairement des populations des classes d'âge de 15 à 44 ans (étudiants et population active).

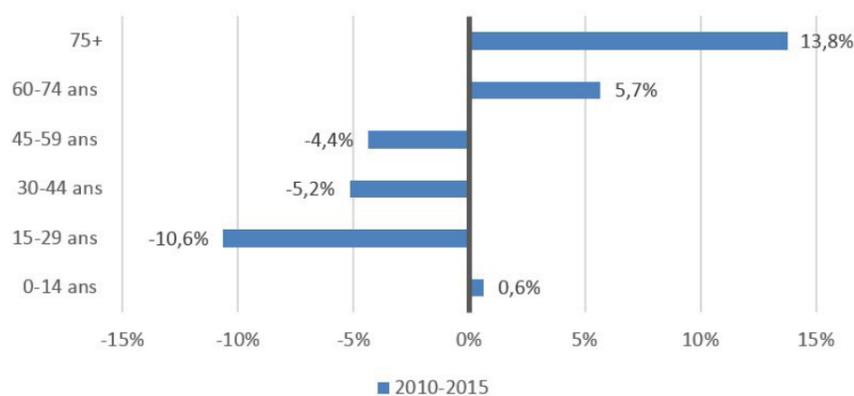
Un vieillissement de la population prononcé dans les bourgs et les villages de l'Agglomération

La population des bourgs et des villages connaît actuellement un vieillissement prononcé, plus rapide que celui des Pôles urbains et des centralités d'agglomération. Sur la période 2010-2015, les bourgs enregistrent une progression de 7,9% de la tranche d'âge des 75 ans tandis que cette progression atteint 15,3 dans les villages.

Répartition de la population par classes d'âges (%) en 2015



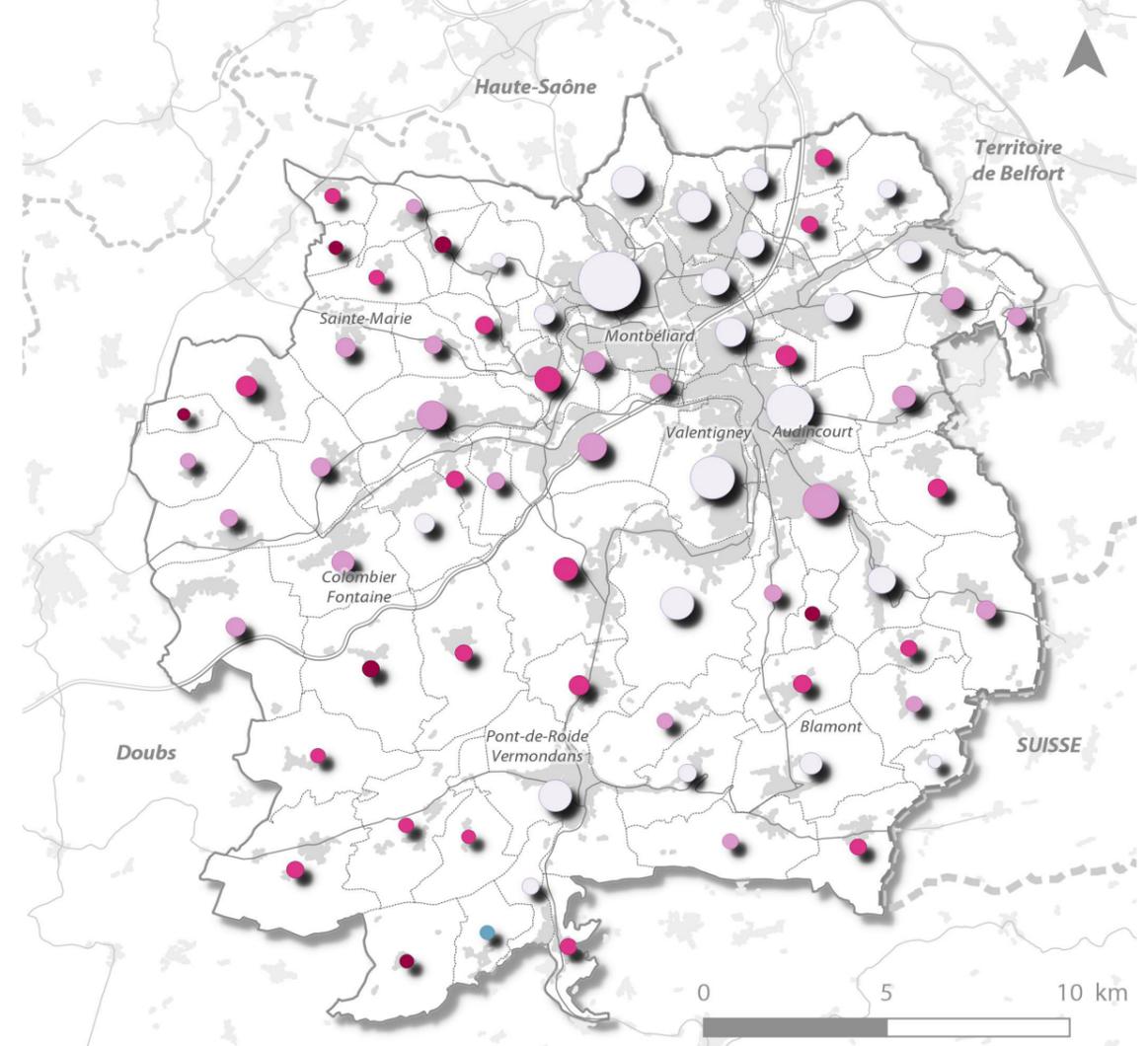
Evolution du nombre d'habitants par tranche d'âges entre 2010 et 2015 à PMA



DÉFINITION

Indice de jeunesse : rapport du nombre de la population de moins de 20 ans et le nombre de personnes de 60 ans et plus.

Evolution de la population de 60 ans et plus entre 2010 et 2015



Evolution de la population de 60 ans et plus nombre d'habitants de 60 ans et plus



Sources : Onetstreetmap, 2017 ; BD TOPO, IGN, 2017 ; Recensement de la population 2015, INSEE, 2018. Traitement : SIG ADU / Réalisation : ADUJPM, 2018.



DES MÉNAGES TOUJOURS PLUS PETITS

Plus d'un tiers des ménages sont constitués par une personne seule

Le vieillissement de la population ainsi que les comportements de décohabitation (divorces plus nombreux, décohabitation des jeunes) expliquent l'évolution de la composition des ménages.

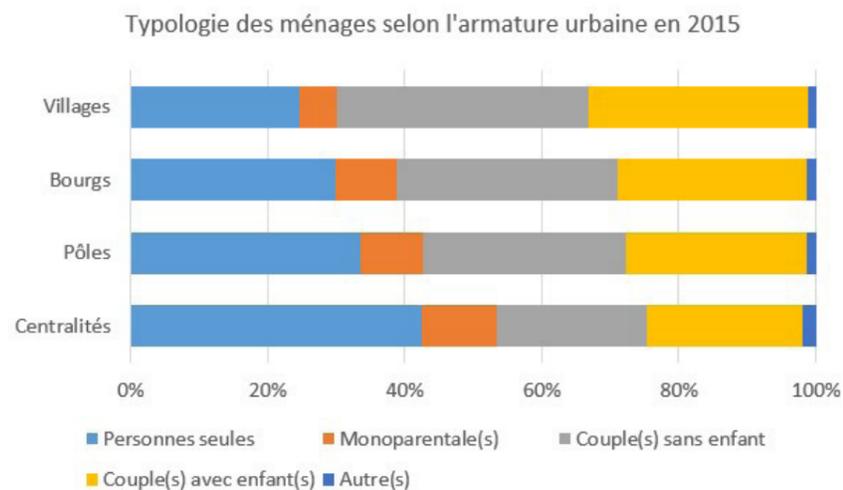
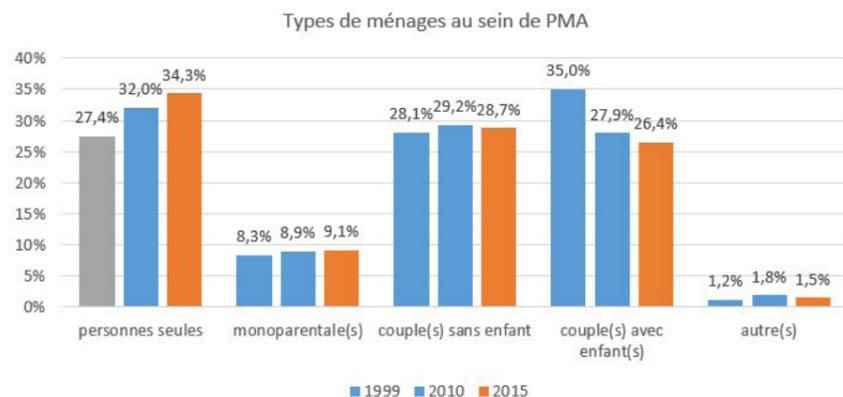
En 2015, plus d'un tiers des ménages est constitué par une personne seule tandis que la catégorie des couples avec enfants diminue rapidement entre 1999 et 2015 pour ne représenter que 26% des ménages en 2015.

La taille des ménages continue de diminuer

On observe une constante diminution de la taille des ménages avec un léger infléchissement de cette tendance sur la période récente. En 2015, les ménages de PMA sont en moyenne composés de 2,25 personnes. Du fait de son histoire industrielle et rurale PMA conserve cependant une taille des ménages plus élevée que dans les autres agglomérations voisines (Besançon, Dijon, Belfort et le PMNFC).

Le desserrement des ménages concerne l'ensemble des typologies de communes de PMA

La diminution de la taille moyenne des ménages touche l'ensemble des communes. Les villages conservent un profil plus familial que les bourgs, pôles urbains et centralités avec une taille moyenne des ménages ainsi qu'une part des couples avec enfants plus élevée. Cependant, la nette dégradation de la dynamique démographique et le vieillissement de la population observés dans les villages auront une incidence importante sur la composition de leurs ménages dans les prochaines années.



LOGEMENT

Contact :

Isabelle GRIVART
03.81.31.86.11 ou i.grivart@adu-montbeliard.fr



LE PARC DE LOGEMENTS TOTAL ET LE VOLUME DE RÉSIDENCES PRINCIPALES

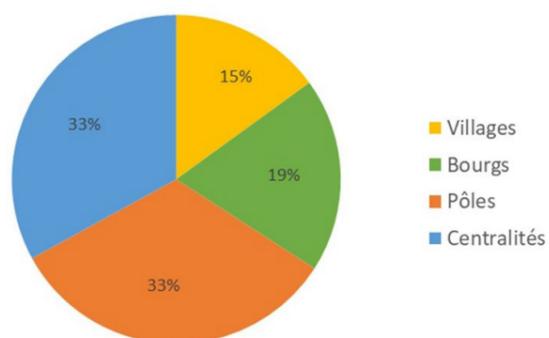
Pays de Montbéliard Agglomération compte 68 817 logements en 2015

Avec 22 689 logements en 2015, les 3 communes du cœur d'agglomération concentrent 33% du parc, à part quasi égale avec les 9 pôles urbains qui comptent 22 641 logements.

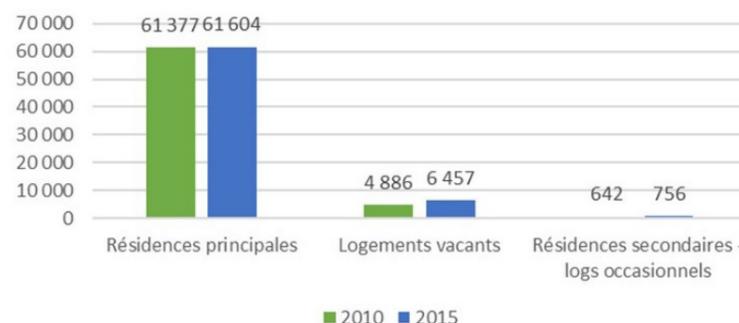
En 2015, les résidences principales représentent 89,5% du parc

Leur part était de 91,7% en 2010. Elles ont augmenté de 227 unités alors qu'on dénombre 1 571 logements vacants supplémentaires. Le parc des résidences secondaires et logements occasionnels augmente aussi (+114) mais il représente à peine plus de 1% du parc total.

La part de chaque armature dans le nombre total de logements de l'agglomération (2015)



CA Pays de Montbéliard Agglomération Structure du parc 2010-2015



UN MANQUE DE DIVERSITÉ DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Plus de 60% des ménages sont propriétaires et moins de 20% sont locataires du parc privé

L'agglomération de Montbéliard compte surtout des propriétaires : 60,8%. Belfort en compte 50,4%, Besançon et Dijon environ 48%.

Dans l'agglomération de Montbéliard, comme dans celle de Belfort, 20% des ménages sont logés dans le parc locatif HLM alors que cela

concerne 16% des ménages dans les agglomérations de Besançon et de Dijon.

Pays de Montbéliard agglomération a seulement 17% de résidences principales en locatif privé alors que Belfort en a 25% et que les locatifs privés des villes étudiantes de Besançon et Dijon composent le 1/3 du parc des résidences principales.

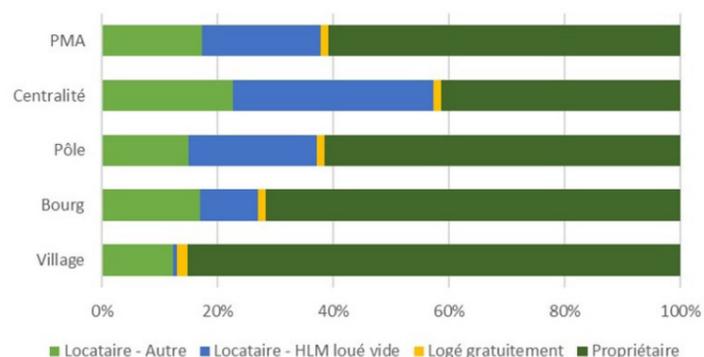
Dans l'armature urbaine, le parc

locatif, privé et social, domine à 60% dans les centralités. La part du parc locatif social y est la plus importante.

Les pôles ont également une part de presque 40% de locataires, surtout dans un parc HLM public.

La variété du parc dans les centralités et les pôles peut davantage répondre à la diversité des parcours résidentiels.

Statut d'occupation selon l'armature urbaine



Une certaine stabilité d'occupation des logements

Dans l'agglomération du Pays de Montbéliard, 54% des ménages habitent leur logement depuis plus de 10 ans. Cette relative stabilité de l'occupation du parc est liée à la présence d'un parc de propriétaires majoritaire impliquant moins de rotation et de renouvellement des ménages.

Dans les autres agglomérations régionales où le parc locatif est plus représenté, la proportion de ménages occupant leur logement depuis plus de 10 ans est de 40 à 45%.

Dans l'armature urbaine de l'agglomération, cette proportion est plus importante dans les villages où elle atteint 65% alors qu'elle est plus faible dans le cœur d'agglomération où elle atteint 44%. Cela est corrélé avec le statut d'occupation, les propriétaires étant plus nombreux dans les villages.

De très grands logements pour des petits ménages

Le parc est surtout constitué de grands logements avec 41% de logements de 5 pièces et avec 69% du parc composé de 4 pièces. Ce, alors que 18% des ménages sont composés de 4 personnes et plus. A contrario, les petits logements d'une ou deux pièces représentent 10% du parc alors que 68% des ménages sont composés de 1 ou 2 personnes.

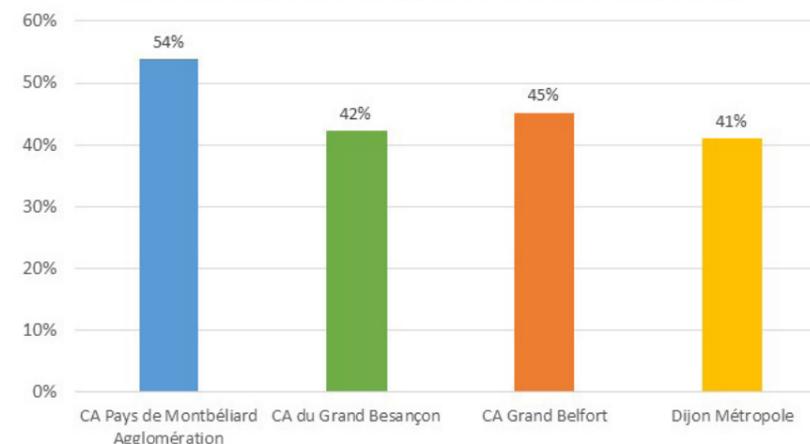
Une facilité d'accès à de grands logements pavillonnaires sur le territoire

La part des appartements atteint 72% des résidences principales dans les centralités.

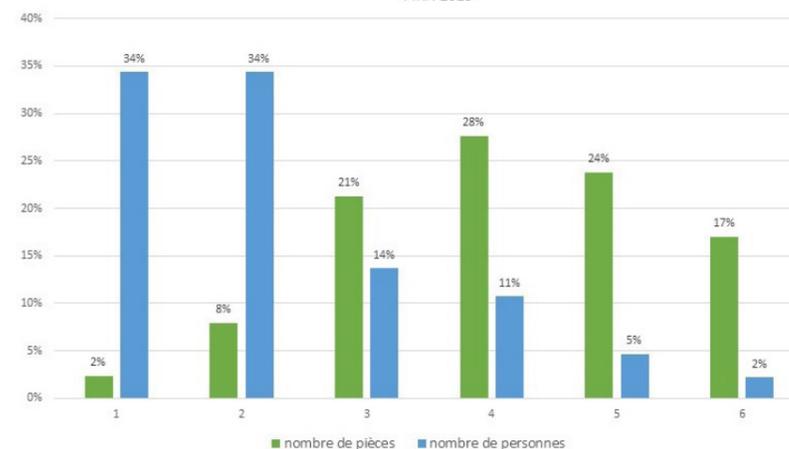
À l'inverse, les maisons représentent 86,5% dans les villages et 70,7% dans les bourgs.

Ce sont les pôles qui ont un parc proche de l'équilibre entre 43% des résidences principales en appartements et 57% en maisons.

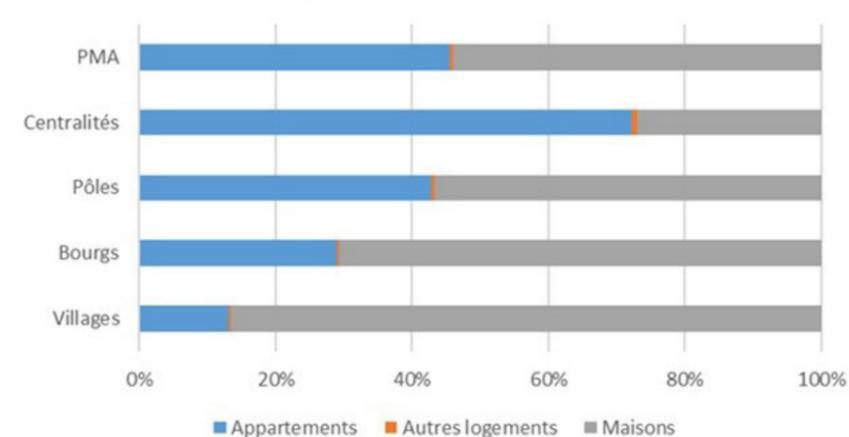
Part des ménages habitant le même logement depuis plus de 10 ans



comparaison nombre de pièces des logements / nombre de personnes des ménages PMA 2015



Type de logements selon l'armature urbaine



Un fort taux d'équipement automobile

Avec un développement urbain fortement marqué par l'habitat pavillonnaire, la communauté d'Agglomération de Montbéliard se distingue par le plus fort taux d'équipement automobile régional : 86% ménages ont au moins une voiture. Elle est en première place pour la part des ménages équipés de 2 voitures ou plus : 39%.

L'agglomération de Dijon, au profil plus urbain, compte quant à elle 24% de ménages n'ayant pas de voiture et 24% des ménages ayant 2 voitures ou plus.

Dans les communes centre, 22% des ménages n'ont pas de voiture.

Un parc constitué à 60% de logements construits entre 1945 et 1970

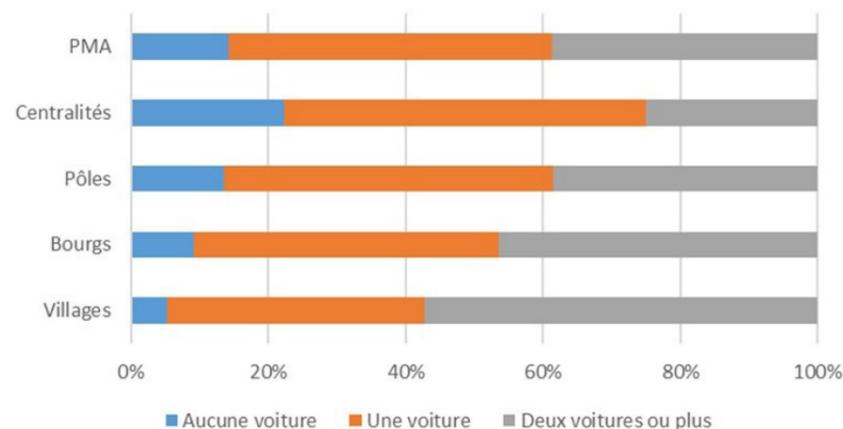
Avec une résidence principale sur deux qui a plus de 50 ans, le parc de l'agglomération présente des besoins d'amélioration en matière d'adaptation aux standards contemporains de confort et de performance énergétique : accessibilité, configuration et fonctionnalité des pièces à vivre, isolation phonique et thermique, niveau de consommation énergétique...

La réhabilitation du parc existant et le maintien de son attractivité sur le marché du logement est essentielle sous peine d'aggraver le phénomène de vacance, l'écart se creusant entre un parc devenu obsolète, les attentes des ménages et la structure de la population (ménages globalement plus petits et plus âgés).

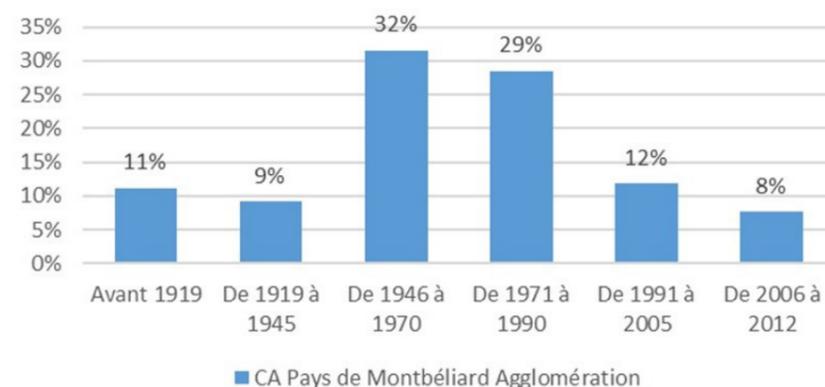
Ce sont les centralités et les pôles qui ont un parc majoritairement construit dans la période 1945-1970. Tous les niveaux d'armature urbaine ont environ 30% de leur parc construit entre 1970 et 1990.



Motorisation des ménages par armature - 2015



Période de construction des résidences principales



UNE AUGMENTATION GÉNÉRALISÉE DE LA VACANCE

La sur-représentation des logements vacants révèle l'inadaptation du parc aux besoins des ménages

Alors que l'accroissement du parc global de logements se tasse et que le nombre de résidences principales progresse peu, la part des logements vacants augmente. En 2015, ces logements représentent 9,4% du parc de la communauté d'agglomération, leur part était de 4,8% en 1999. Cette évolution rapide de la vacance est le signe d'une inadéquation du parc existant à la demande des ménages.

L'augmentation de la part des logements vacants concerne toutes les agglomérations régionales : dans des proportions similaires à Pays de Montbéliard Agglomération pour l'agglomération du Grand Besançon (+2 points entre 2010 et 2015), dans des proportions moindres pour les agglomérations de Belfort et Dijon Métropole (+1,3 point).

Le développement rapide de la vacance s'étend progressivement à tous les types de communes

Au sein de l'armature urbaine, les pôles sont à l'image de l'agglomération : la part des logements vacants y représente 9,4% du parc de logements. Le seuil acceptable d'environ 7% (en 2010) pour assurer une bonne rotation des ménages est désormais dépassé. Cette hausse témoigne d'un parc peu à peu délaissé au profit de logements plus récents.

Dans les centralités, 12,7% des logements sont vacants. Ce niveau s'explique en partie par la présence d'une « vacance » organisée dans le parc social dans le cadre de programmes de démolitions.

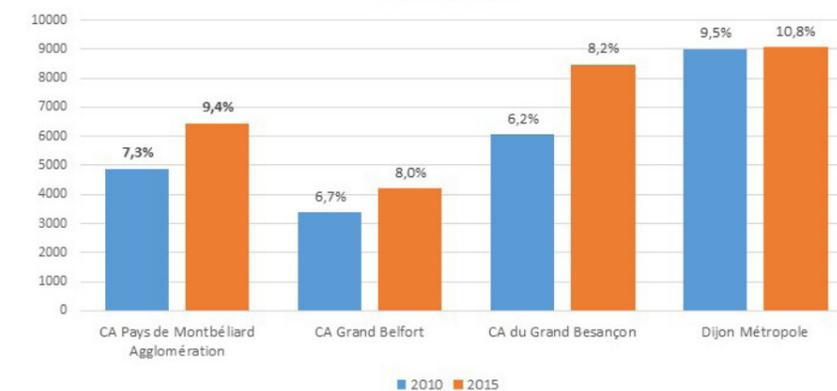
Mais la vacance des logements concerne aussi le parc privé qui ne s'est pas suffisamment renouvelé pour être attractif.

Dans les bourgs et les villages les logements vacants, également

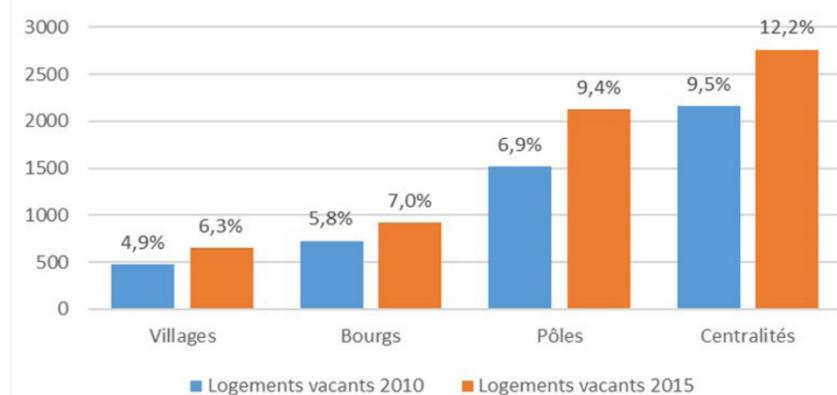
en augmentation, représentent respectivement 7% et 6,3% du parc de logements en 2015. Là, il s'agit d'un parc libéré sous l'effet du vieillissement de la population (perte d'autonomie) et de « parcours résidentiels » moins stables que par le passé (séparations, mutations

professionnelles...). Il peut s'agir par ailleurs d'un parc ancien qui trouve difficilement preneur sur le marché de l'accession en occasion où le produit est de moins en moins rare et peut-être surestimé au regard de ses caractéristiques.

Nombre de logements vacants et taux de vacance dans les agglomérations



Nombre de logements vacants et taux de vacance selon l'armature urbaine



AVEC 227 MISES EN CHANTIERS EN 2015, LA CONSTRUCTION NEUVE DANS L'AGGLOMÉRATION ATTEINT SON NIVEAU LE PLUS BAS DEPUIS 10 ANS

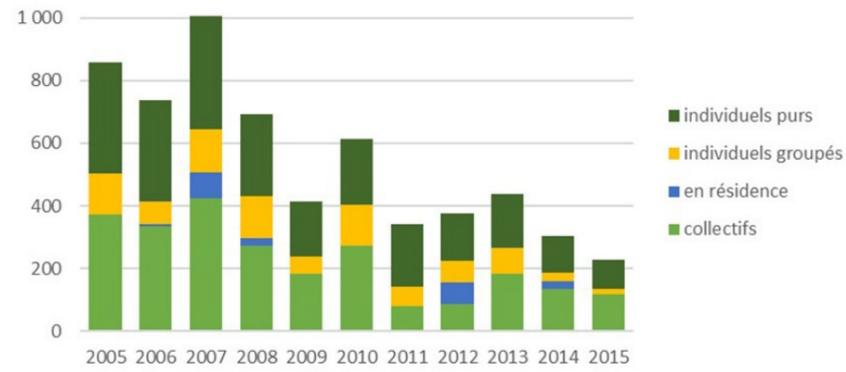
Entre 2005 et 2010, le marché produisait 720 logements en moyenne par an. Depuis 2011, le rythme annuel de production de logements neufs est désormais de 337 logements par an.

Sur la période 2005 – 2015, les mises en chantier de logements collectifs représentent 41% du volume global alors que les individuels purs représentent 40%. Ainsi, la construction neuve continue d'alimenter significativement un segment de l'offre déjà bien représenté et accessible aux ménages, la maison de grande taille. Cependant, l'évolution de la structure de la population vers des ménages plus petits et plus âgés génère un besoin plutôt porté sur du logement collectif au statut locatif.

Au bilan, l'insuffisance de la production neuve, en particulier d'appartements en collectifs, combinée à l'insuffisance du renouvellement du parc ancien, crée un déficit d'attractivité résidentielle dans l'agglomération et contribue à sa décroissance démographique.



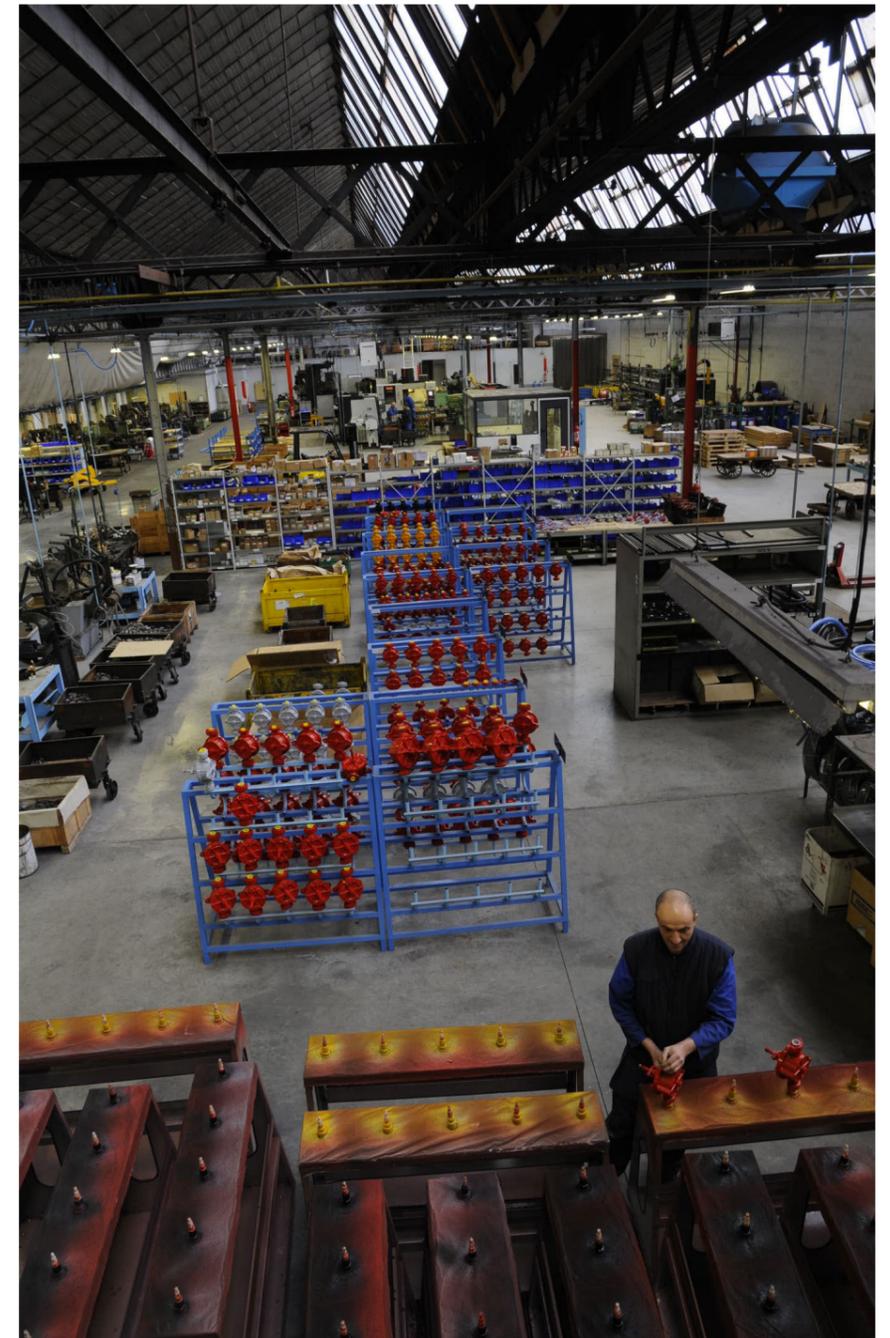
Type de logements commencés par an au sein de PMA



EMPLOI SOCIO-ECONOMIE

Contact :

Sophie MOLLARD
03.81.31.89.74 ou s.mollard@adu-montbeliard.fr



PMA, un territoire au profil encore industriel qui connaît une baisse du nombre d'emplois depuis 1999
Avec 48% d'emplois productifs, PMA se caractérise au sein de la région par une activité productive importante, bien que celle-ci ait fortement diminué depuis 1999 (-9 points).

Cette forte activité productive s'explique par l'importance du domaine industriel au sein de PMA (32% des emplois de PMA, soit plus du double que les autres EPCI), au dépens des emplois liés à l'administration publique – enseignements et au commerce – services.

Sur PMA, on observe une baisse globale de 12% de l'emploi, soit 7 825 emplois perdus entre 1999 et 2015. Celle-ci s'est fortement accélérée sur la période 2010-2015.

C'est en partie la vulnérabilité liée au profil économique qui explique la baisse d'emplois particulièrement importante sur PMA. En effet, celle-ci se concentre sur les emplois productifs, dont le nombre a diminué de plus de 25% sur la période 1999-2015. A l'inverse, le nombre d'emplois présents a légèrement augmenté (6%).

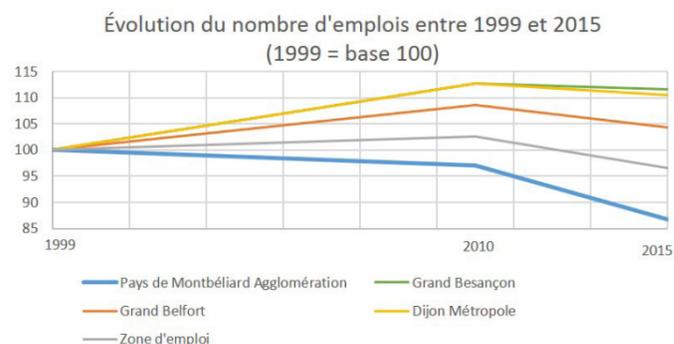
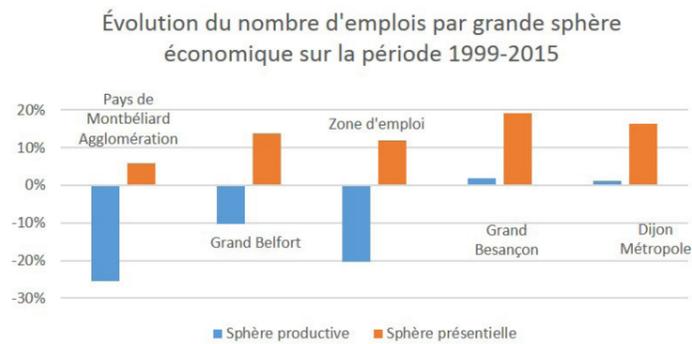
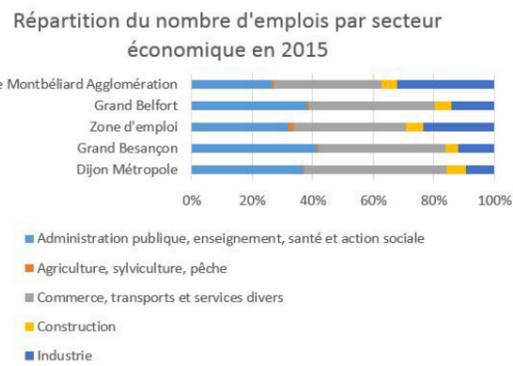
Les autres territoires ont maintenu une croissance jusqu'en 2010 et connaissent également une perte des emplois sur la période 2010-2015 mais de manière moins prononcée que PMA (-9% sur PMA, -5% sur le Grand Belfort, -2% sur Dijon Métropole et le Grand Besançon).

Le nombre d'emplois offerts par le Grand Belfort et PMA se rapproche : en 1999, PMA offrait 66 689 emplois, soit 55% d'emplois en plus que le Grand Belfort (43 139 emplois). En 2015, l'écart s'est réduit à 30%, avec 58 866 emplois sur PMA et 45 096 emplois dans le Grand Belfort.

DÉFINITIONS

Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone.

Les **activités productives** sont des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.



Au sein de PMA, une concentration de l'emploi dans la centralité qui tend à se résorber au profit des périphéries

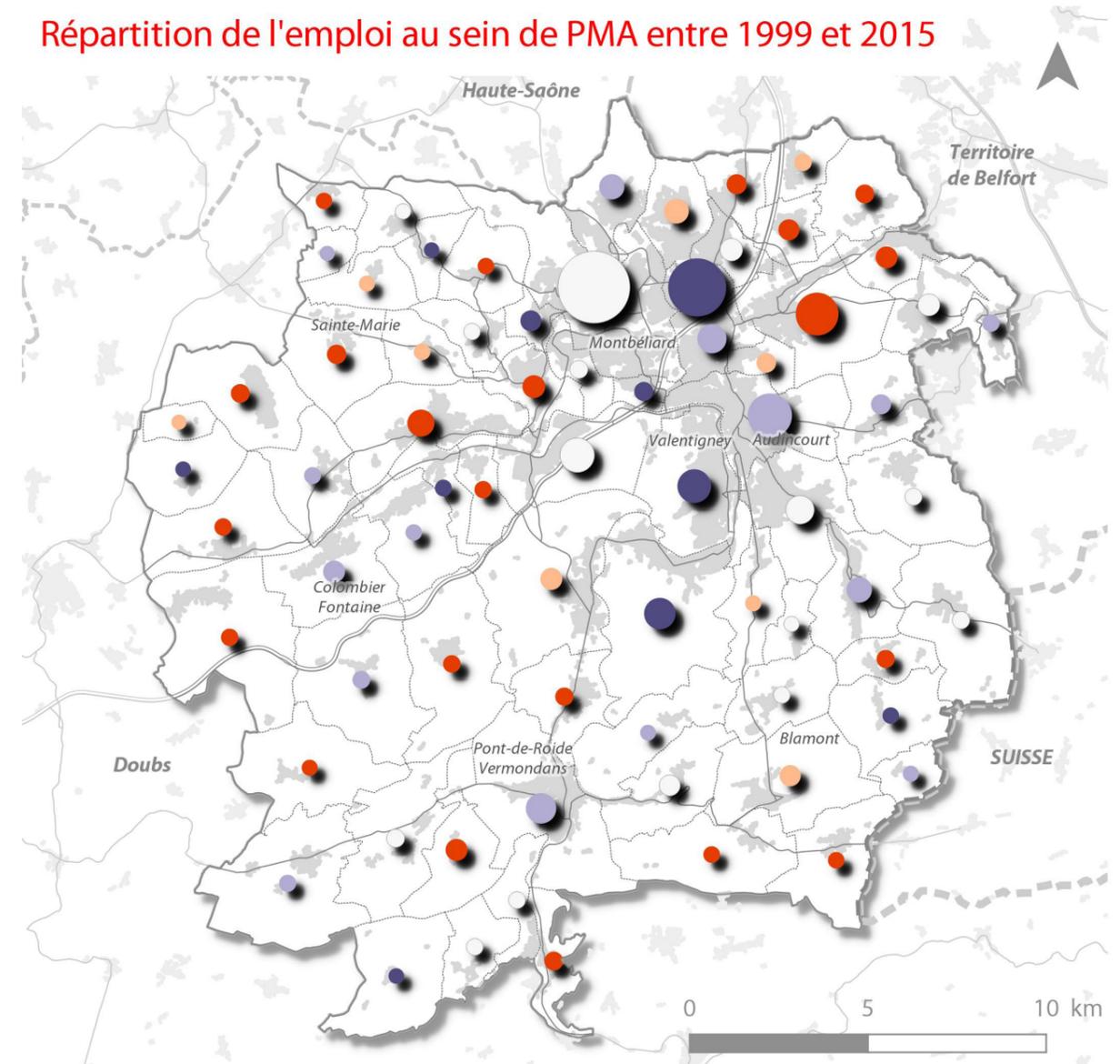
Au sein de PMA, 4 communes concentrent 62% de l'emploi : Montbéliard, Sochaux, Audincourt, Etupes. On observe une forte baisse

de l'emploi dans les centralités (-18%) et les pôles urbains. Les bourgs connaissent une légère hausse. Le nombre d'emplois se développe fortement dans les villages (+30%).

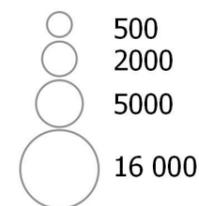
Cette redistribution spatiale de l'emploi peut notamment

s'expliquer par le développement de nouvelles zones d'activités économiques dans des bourgs et villages et une tendance à l'externalisation des emplois de services traditionnellement présents dans les centres.

Répartition de l'emploi au sein de PMA entre 1999 et 2015



Nombre d'emplois en 2015



Evolution de l'emploi sur la période 1999-2015



Sources : Openstreetmap, 2017 ; BD TOPO, IGN, 2017 ; Recensement de la population 2015, INSEE, 2018. Traitement : SIG ADU / Réalisation : ADUPM, 2018.



Un taux de chômage croissant

En 2015, on comptait 61 400 actifs âgés de 15 à 64 ans sur PMA.

Parmi eux, 50 729 sont occupés, et 10 671 sont au chômage (17,4% des actifs).

On observe une hausse importante du chômage sur PMA entre 1999 et 2015.

Le chômage est en augmentation sur tous les EPCI comparables de la région. Néanmoins, ce sont PMA et le Grand Belfort qui sont le plus touchés, avec un taux de chômage qui s'élève à 17% en 2015 et des augmentations de respectivement 5,6 et 4,8 points.

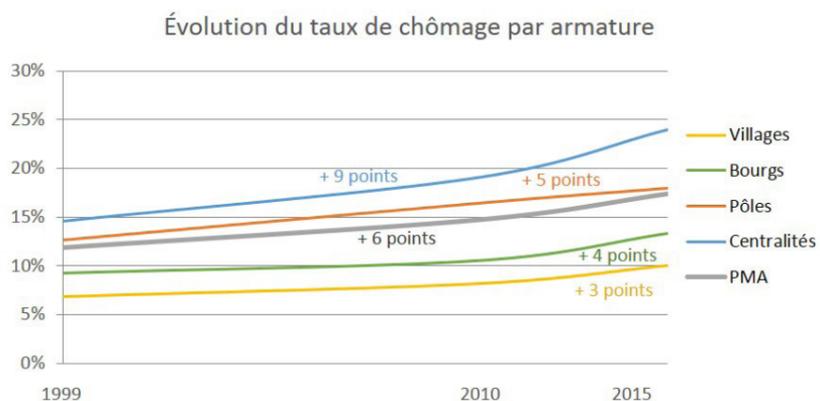
Au sein de PMA, ce sont les communes déjà fortement touchées par le chômage en 1999 qui voient leur situation s'aggraver. Ainsi, ce sont particulièrement les communes de la centralité qui connaissent la plus forte hausse de ce taux (+9 points).

Des emplois moins stables

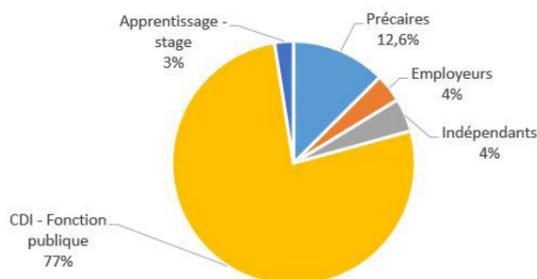
En 2015, les contrats à durée indéterminée et les titulaires (CDI et fonction publique) sont majoritaires sur PMA.

On note toutefois une augmentation du nombre de personnes en contrat précaire (+1 point sur la période 2010-2015), alors que celles-ci ont tendance à diminuer sur les autres EPCI de la Région.

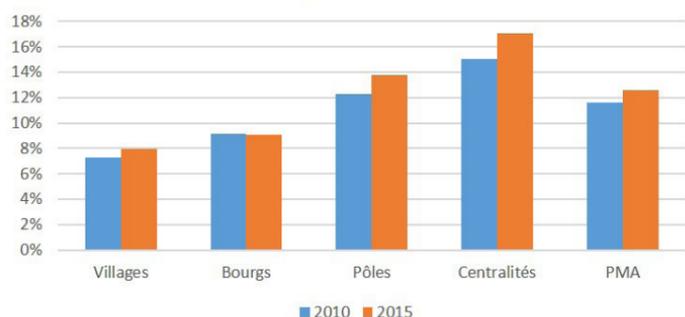
Cela s'explique par la très forte croissance des emplois aidés sur le territoire (+77%), alors que le volume des autres types de contrats précaires diminue (aides familiaux, CDD, interim). Cette croissance est la plus importante des EPCI



Conditions d'emploi en 2015 sur PMA (population 15-64 ans)



Évolution du taux d'actifs avec des contrats précaires

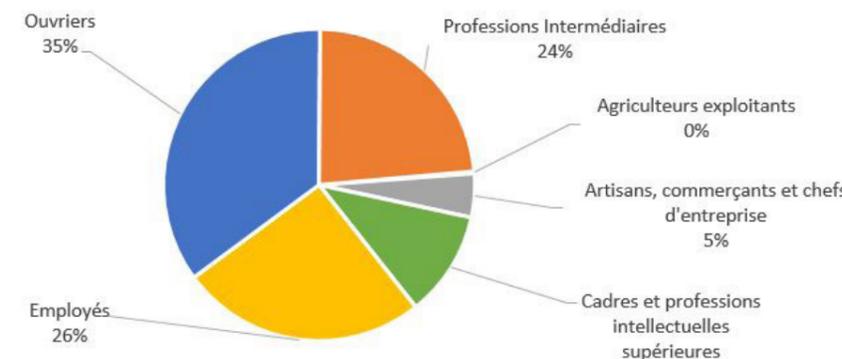


comparables de la Région (Grand Belfort 57%, Grand Besançon 26%, Dijon Métropole 9%).

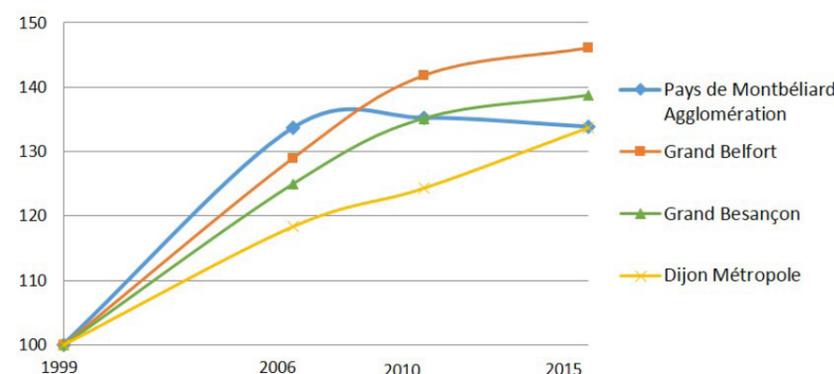
Au sein de PMA, la précarité touche plus fortement les actifs résidant dans la centralité ou les pôles. Ainsi, on observe un taux d'actifs

précaires variant entre 8 et 9% dans les villages et bourgs, contre 14 à 17% dans les pôles et la centralité. Cet écart s'est accentué sur la période 2010-2015, avec une hausse de la précarité ciblée dans les pôles et la centralité.

Répartition des actifs de PMA par CSP en 2015



Évolution du nombre d'actifs cadres (1999 = base 100)



Une qualification progressive des actifs, qui reste à relativiser

En lien avec le profil industriel de l'agglomération, PMA se caractérise encore en 2015 par une très forte présence d'ouvriers dans la population active (35%).

Des cadres plus nombreux et des ouvriers moins nombreux

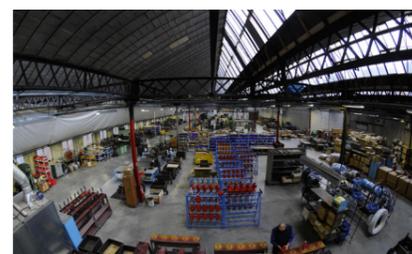
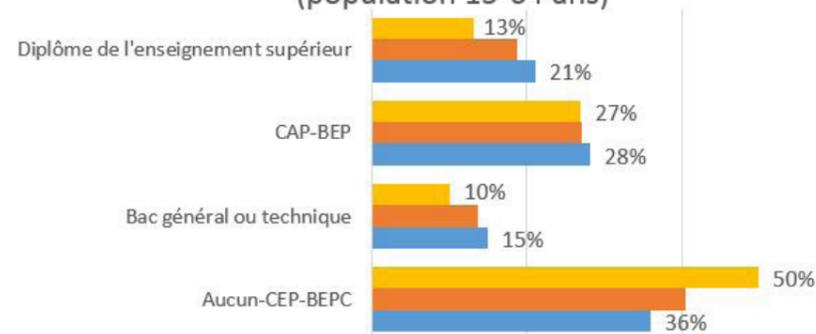
Si les proportions d'employés, de professions intermédiaires et d'artisans restent stables entre 1999 et 2015, on note une évolution différenciée des proportions d'actifs cadres et ouvriers : tandis que la part des cadres a augmenté de 3 points entre 1999 et 2015, celle des ouvriers est en net recul de 6 points.

Néanmoins, cette évolution ne permet encore pas de se rapprocher de la répartition des actifs des autres EPCI de la Région. En effet, la forte progression du nombre de cadres est un phénomène commun jusqu'en 2006. Si l'on observe un ralentissement de ce phénomène à partir de 2010 dans les autres EPCI, il y a eu une légère baisse amorcée avant la fin des années 2000 sur PMA.

Cette hausse de la qualification se retrouve également dans le niveau de diplômes des 15-64 ans. On observe une forte hausse de la qualification des actifs de PMA, avec notamment beaucoup moins d'actifs n'ayant pas le niveau bac, et une augmentation de 8 points des actifs ayant un diplôme de l'enseignement supérieur.

Tout comme l'évolution des CSP, cette augmentation du niveau de qualification des actifs n'est pas propre au territoire. Le phénomène global se retrouve au niveau des différents EPCI de la Région et se traduit même de manière moins importante sur PMA.

Diplôme le plus élevé des actifs sur PMA (population 15-64 ans)



**DES MIGRATIONS
PENDULAIRES DIFFÉRENCIÉES
SELON LES CSP**

Un territoire attractif en termes d'emploi

En 2015, PMA offre plus d'emplois qu'il ne compte d'actifs occupés. Néanmoins, ce ratio a diminué entre 1999 et 2015, passant de 1.17 emploi par actif occupé à 1.15, ce qui n'est pas le cas des autres EPCI des agglomérations de Belfort, Besançon et Dijon.

Ainsi, plus de 30% des emplois de PMA sont occupés par des actifs résidant en dehors de l'agglomération (18 165 actifs). A contrario, 21% des actifs résidant de l'agglomération travaillent quotidiennement hors du territoire.

Les principales migrations pendulaires se font avec le Territoire de Belfort et concernent plus de 12 000 personnes. Les migrations vers la Suisse concernent 22% des actifs sortants (2 370 personnes). Ces flux frontaliers ont connu une croissance de 40% entre 2010 et 2015. En 2015, 5% des actifs de PMA travaillent en Suisse.

Les migrations des CSP montrent que les catégories d'emploi artisans-commerçants et employés sont davantage occupés par les habitants du territoire (près de 80%) que les emplois de cadres, professions intermédiaires et

ouvriers (moins de 70%).

Un déficit d'attractivité résidentielle sur les CSP les plus aisés

On peut observer un décalage entre les CSP des actifs travaillant sur PMA des actifs résidant sur le territoire.

Ainsi, la qualification des emplois offerts par PMA sur la période 1999-2015 ne se traduit pas de manière similaire dans la répartition des CSP des actifs habitant PMA. On peut notamment observer une augmentation du nombre de résidents actifs cadre pas aussi forte que celle du nombre d'emplois associés.

En 2015, on observe par exemple un déficit du nombre de cadres résidents par rapport aux emplois de cadres : pour 10 emplois de cadre, on compte seulement 8 actifs cadre résidant sur PMA (ratio = 0.8). Ce ratio est bien plus élevé pour les agglomérations de Besançon et Belfort, respectivement de 0.96 et 0.94. Dans la métropole de Dijon, le ratio moyen 0.85 peut s'expliquer par un rayonnement plus important et surtout par la faible superficie de la métropole.

Ce ratio s'est creusé entre 1999 et 2015 pour tous les EPCI, et notamment Dijon (-9% soit 9 cadres résidents de moins pour 100 emplois) et PMA (-5%).

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES CSP DANS L'EMPLOI ET DANS LA POPULATION ACTIVE ENTRE 1999 ET 2015

Catégorie socio-professionnelle	Évolution du nombre d'actifs	Évolution du nombre d'emplois
Agriculteurs exploitants	- 48 %	- 25 %
Ouvriers	- 18 %	- 34 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	- 4,4 %	- 4,5 %
Employés	- 0,1 %	- 3,7 %
Professions intermédiaires	+ 3,3 %	- 0,4 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	+ 34 %	+ 41 %



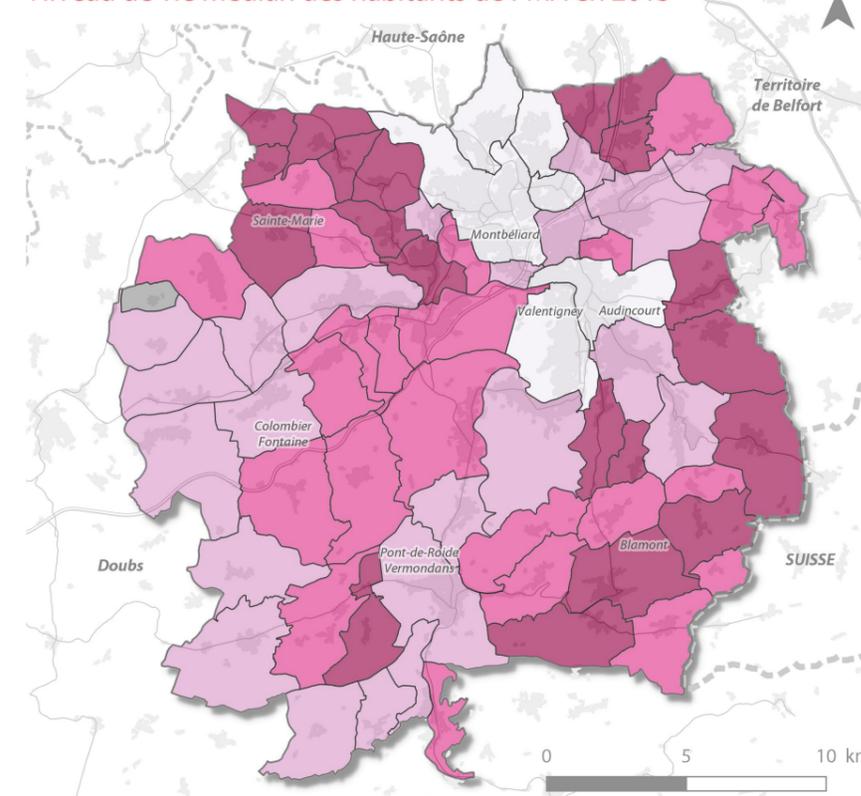
Un niveau de vie inférieur à la moyenne régionale et hétérogène

En 2015, on observe sur PMA un niveau de vie médian inférieur à la moyenne régionale. La comparaison avec les autres aires urbaines semblables permet d'apprécier cette différence qui varie de 3 à 10%. On observe ainsi 600€ d'écart annuel avec l'aire urbaine de Belfort et plus de 1 930€ d'écart avec celle de Dijon. Ceci peut s'expliquer en partie par les différences de répartition des CSP des actifs au sein de ces aires urbaines.

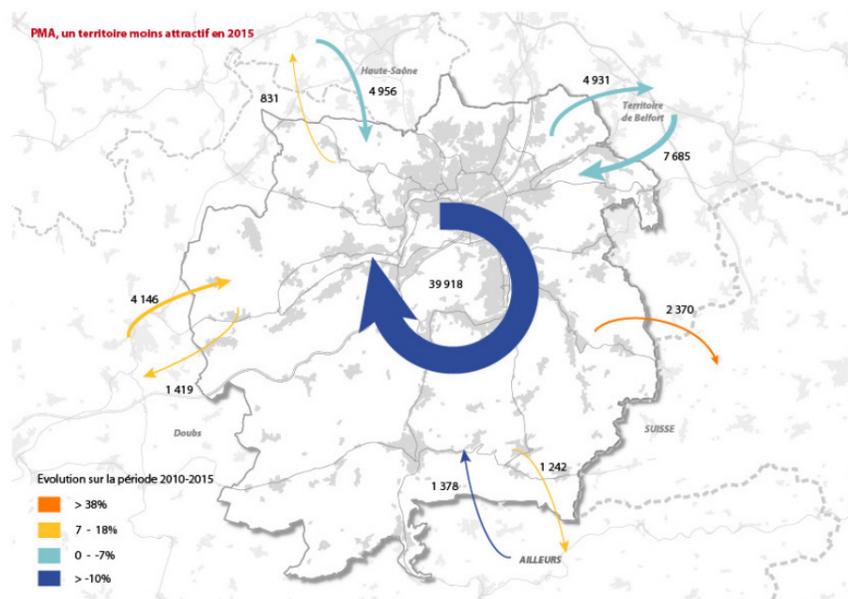
Au sein de PMA, le niveau de vie médian des habitants varie fortement selon les communes. La centralité se distingue par un niveau de vie assez faible, à mettre en relation avec le taux de chômage important et la plus faible qualification des actifs.

A l'inverse, les habitants de la vallée du Rupt et de la frange suisse bénéficient d'un niveau de vie élevé. Il en est de même pour Dambenois, Brognard et Nommay qui jouisse de la dynamique de l'espace médian.

Niveau de vie médian des habitants de PMA en 2015

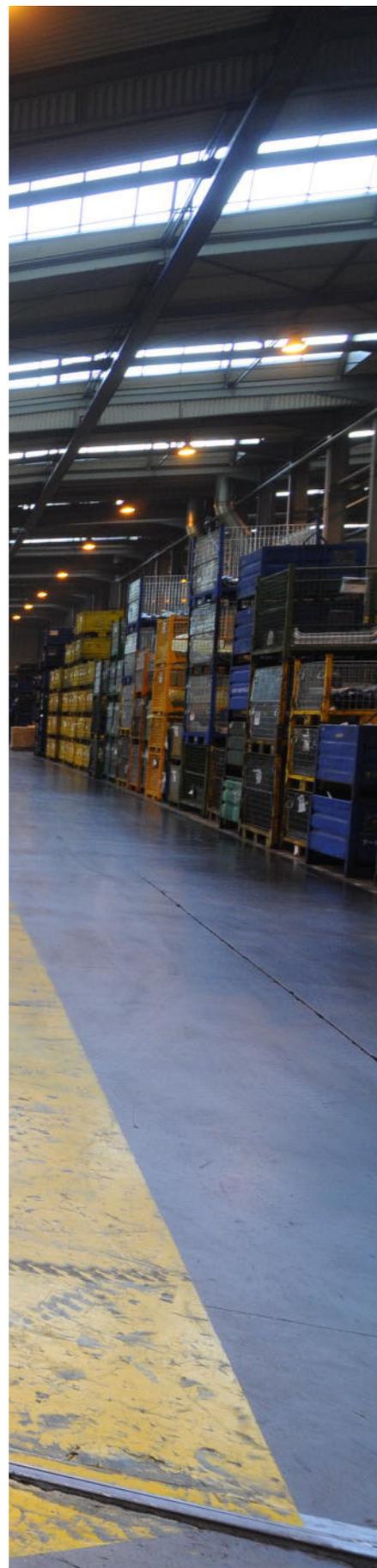


Niveau de vie médian annuel par aire urbaine en 2015



Source : Ooredunemap, 2017 ; EPCI de l'ADIPM, 2018 ; EPCI de l'ADIPM, 2018 ; EPCI de l'ADIPM, 2018 ; Traitement : SIG ADU ; Réalisation : ADIPM, 2018.





Retrouvez les chiffres de l'ADU sur
www.adu-montbeliard.fr

Président de l'agence : **Philippe Gautier**
Directeur de publication : **Charles Bergounioux**
Réalisation : **Constance Aupetit, Isabelle Grivart,**
Sophie Mollard, Marie Vuillemy
Crédits photos : ADU, Claude Nardin
Code ISSN : 1766-60-58 Etudes de l'ADU

Agence de Développement et
d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
8, avenue des Alliés - BP98407
25 208 Montbéliard Cedex
www.adu-montbeliard.fr

